

## COMPTE RENDU

Séance du mercredi 6 novembre 2024

### **Membres de la Commission**

Marc PAPINUTTI	Président
Floran AUGAGNEUR	Vice-président
Ilaria CASILLO	Vice-présidente
Marie-Céline BATTESTI	
Anne BERRIAT	
Loïc BLONDIAUX	
Jean-Pierre BOMPARD	
Pascal CLOUAIRE	
Laurence FOURNIER	
Cécile GALLIEN	
Stéphanie GWIZDAK	
Mireille HEERS	
Dominique HOESTLANDT	
Thierry LATASTE	
Jean-Michel THORNARY	
Ginette VASTEL	

### **Pouvoirs**

Cécile GALLIEN  
Kristina PLUCHET

### **Salariées et salariés de la CNDP**

Patrick DERONZIER, directeur  
Sylvie BLUMENKRANTZ, collaboratrice du président  
Luna-Mel DA SILVA, stagiaire  
Dimitra FINIDORI, chargée de mission  
Maïmouna KAMAGATE, chargée de mission  
Yamina KERZALE, responsable de l'information et de la communication  
Marie-Liane SCHUTZLER, chargée de mission

La séance se tient en visio-conférence.

Le Président Marc Papinutti ouvre la séance de la Commission nationale à 9h00 après s'être assuré que le quorum est atteint.

## NOUVELLES SOLLICITATIONS

---

### I. Nouvelles saisines (L121-8)

#### **Projet d'extension de la Gigafactory VERKOR à Dunkerque, commune de Bourbourg (59)**

Présentation par :

GMPD

Thierry Fournier, chargé d'études environnement

Verkor

Sylvain Paineau, cofondateur

Julien Portales, responsable EHS

Claire Stromboni, responsable relations extérieures

Les responsables des projets présentent le contexte, les caractéristiques techniques du projet, ainsi que les enjeux socio-économiques et les impacts environnementaux.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables des projets ont porté sur :

- l'origine des subventions envisagées ;
- la pérennité du projet au regard des débats actuels sur la viabilité ou non des véhicules électriques et le risque d'abandon si le marché venait à changer ;
- les mesures de compensation envisagées ;
- l'importance des remblais prévus pour l'aménagement de la parcelle ainsi que la provenance de leurs matériaux d'origine ;
- les types d'emplois et contrats qui seront créés avec ce projet ainsi que leurs spécificités au regard de ceux créés lors de la phase 1 de l'usine verkor, actuellement mise en service ;
- les potentiels réaménagements du port et du territoire nécessaires à ce projet ainsi que la raison pour laquelle la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) ne saisit pas la CNDP dans le but d'organiser un débat de territoire sur le port ;

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide d'une concertation préalable et désigne Mme Marie-Claire EUSTACHE garante de la concertation préalable

#### **Plan national de Restauration de la Nature**

Présentation par :

Ministère de la Transition écologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques

Philippe Rogier, sous-directeur protection et restauration des écosystèmes  
Terrestres  
Florence Brun, chargée de mission règlement restauration  
Isabelle Domergue, adjointe au sous-directeur protection et restauration des  
Ecosystèmes terrestres  
Maud Farcouli, adjointe au chef du bureau outils territoriaux de la biodiversité  
Célia de Lavergne, directrice de l'eau et de la biodiversité  
Baptiste Maury, chef du bureau outils territoriaux de la biodiversité

Les responsables du Plan présentent le contexte, les principales orientations et les objectifs du Plan. Ils présentent les enjeux socio-économiques et les impacts environnementaux.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables du Plan ont porté sur :

- l'articulation du plan national de restauration de la nature par rapport au plan national d'adaptation au changement climatique ;
- la question d'une participation concrète des parties prenantes mais aussi et surtout des citoyens et citoyennes ;
- l'importance de la prise en compte de l'accélération des phénomènes extrêmes liés au changement climatique et la nécessité d'intégrer la géographie particulière de chaque territoire dans ce plan.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale reporte la prise de décision relative à l'organisation d'une concertation préalable ou d'un débat public à la prochaine séance plénière.

## **II. Mission de conseil (L121-1)**

### **Mission de conseil sur des cas groupés de cancers pédiatriques dans la plaine d'Aunis**

Par courrier du 5 novembre 2024, le préfet de Charente-Maritime M. Brice BLONDEL, sollicite la CNDP pour assurer une mission de conseil relative à l'élaboration d'une méthode de dialogue et de concertation entre les associations, le grand public, les élus la recherche médicale et l'Etat sur les cancers pédiatriques survenus sur la commune de Saint-Rogatien.

La Commission nationale désigne M. Francis BEAUCIRE et Mme Ilaria CASILLO pour assurer cette mission.

## **III. Désignation de garant.e.s (L. 121-17)**

### **Projet « Façade Atlantique », (RTE)**

Par courrier du 22 octobre 2024 la société RTE sollicite la CNDP pour la désignation d'un garant ou d'une garante en vue de l'organisation d'une concertation préalable.

La Commission nationale désigne Mme Julie DUMONT et M. Pascal BRERAT garante et garant de la concertation préalable.

## **Projet de travaux d'aménagement et de renforcement des digues sur la rive droite de la basse vallée du Vidourle sur les communes de Lunel, Marsillargues, Saint-Laurent d'Aigouze (30; 34) (Etablissement public territorial de bassin du Vidourle)**

Par courrier du 2 octobre 2024, l'EPTB Vidourle a sollicité la CNDP pour la désignation d'un garant ou d'une garante en vue de l'organisation d'une concertation préalable.

La Commission nationale désigne M. Pierre-Yves GUIHENEUF et Mme Rachel VINDRY garant et garante de la concertation préalable.

### **PROCÉDURES EN COURS**

---

#### **I. Nomination de garant.e.s (L. 121.8, L. 121-16)**

##### **Projet d'usine de production massive d'hydrogène bas carbone Thionville (H2V) et son raccordement électrique (L. 121-8)**

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Mme Nathalie DURAND, garante de la concertation préalable de ce projet, en remplacement de M. Bernard CHRISTEN et en complément de M Jean-François TRASSARD précédemment désignés.

##### **Concertation préalable sur la future Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3) 2025-2035 et sur la future Stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3) (L. 121-16-1)**

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Marc DI FELICE, garant de la concertation préalable en complément de Mme Isabelle BARTHE et de M. Dominique PACORY précédemment désigné.e.s.

##### **Projet de liaisons ferroviaires nouvelles Ouest Bretagne- Pays de la Loire (LNOB-PL)**

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Mme Karine BESSES pour poursuivre la concertation continue de ce projet.

#### **II. Désignation et démission de membres de Commissions Particulières du Débat Public (CPDP) - (L.121-8)**

##### **Projet de construction d'une paire de réacteurs EPR2 sur le site de Gravelines**

La CNDP a décidé le 10 janvier 2024 de l'organisation d'un débat public.

Après délibération à huis clos la commission prend acte la démission de Mme

Nathalie DURAND de membre de la commission particulière du débat public (CPDP).

### **Projet de construction d'une paire de réacteurs EPR2 sur le site du Bugey**

La CNDP a décidé le 5 juin 2024 de l'organisation d'un débat public.

Après délibération à huis clos, M. Denis CUVILLIER est désigné membre de la commission particulière du débat public (CPDP) sur proposition de M. David CHEVALLIER, président.

### **III. Présentation du dossier de concertation, du calendrier et des modalités (L. 121-8)**

#### **Projet « FertigHy » d'unité de production d'engrais bas-carbone à Languevoisin Quiquery et son raccordement électrique**

Présentation par :

##### FertigHy

Axel de Bienassis, directeur du développement

Thomas Habas, chef de projet senior

##### RTE

Alice Allard, chargée d'études concertation environnement

Christophe Garcia, responsable de projet

##### 2Concert

Mathieu David

En présence des garants :

Alexis Favre-Gilly

Jean Raymond Wattiez

Le responsable du projet présente le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

S'ensuit un échange avec les membres de la Commission et les garants portant sur l'impact des engrais utilisés en cas d'inondation du site, ainsi que sur l'emprise des électrolyseurs dans le projet.

Après délibération à huit clos, la Commission nationale constate que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage est suffisamment complet et les modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage sont validées. La concertation se déroulera du 02 décembre 2024 au 31 janvier 2025.

## **Projet « NEOCARB » de plateforme industrialo-portuaire de production de molécules et de carburants bas-carbone à Fos-sur-Mer**

### Elyse Energy

Jérôme Giraud, directeur territorial  
Mathieu Hoyer, directeur pré-développement  
Maxime Vigot, chef de projet

### Neorama (AMO)

Diane Beaucard, directrice de l'agence

En présence des garant.e.s :

Bernard-Henri Lorenzi  
Valérie Sakakini

Le responsable du projet présente le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

S'ensuit un échange avec les membres de la Commission et les garant.e.s portant sur les lieux de dépôt des dossiers de concertation et la nécessité de les diversifier.

Après délibération à huit clos, la Commission nationale constate que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage doit être complété afin de présenter de manière plus explicite ses alternatives. Les modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage sont validées. La concertation se déroulera du 25 novembre 2024 au 20 janvier 2025.

## **Projet « Take Kair » de production de e-carburant pour l'aviation à Donges**

Présentation par :

### EDF

Arnaud Souillé, pilote de la concertation du projet Take Kair

### Hynamics

Géraldine Anceau, directrice du projet Take Kair

### RTE

Romain Collet, chargé d'étude concertation environnement

### Strateact (AMO)

Marine de Clermont  
Maxime Duval

En présence des garant.e.s :

Mireille Amat  
Bernard Pacory

Le responsable du projet présente le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

S'ensuit un échange avec les membres de la Commission et les garant.e.s portant sur les financements publics qui devraient être obtenus pour ce projet, ainsi que sur la nécessaire diversification des lieux de dépôt des dossiers de concertations.

Après délibération à huit clos, la Commission nationale constate que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage doit davantage préciser les alternatives par rapport à ce projet, notamment en matière de lieu d'implantation du projet et de transport des matières produites. Les modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage sont validées. La concertation se déroulera du 16 décembre 2024 au 09 mars 2025.

## Questions diverses

### **Actualisation de la liste nationale des garantes et des garants**

La CNDP prend acte du souhait des garantes et des garants, dont le nom figure ci-dessous, de ne plus figurer dans la liste nationale :

- M. Sylvain ANDRE ;
- M. Marc d'AUBREBY ;
- Mme Monique CADET ;
- M. Bernard CHRISTEN ;
- Mme Valérie COULMIER ;
- M. Jean-Luc HOCHART ;
- Mme Madame Patricia LHERMET ;
- M. Alain RADUREAU ;
- M. Gilles-Laurent RAYSSAC.

### **Modification du point 9f de la Charte d'éthique et de déontologie des présidentes et présidents des commissions particulières des débats publics et de leurs membres et des garantes et des garants**

Il est décidé de procéder à un vote électronique ultérieur pour décider de la rédaction du point 9f entre deux options.

La séance est levée à 12h30.